

STANDBY®

FRANCE

Rouleaux Rouge/Blanc - Classe B

Véhicules d'intervention et de travaux - Balisage homologué

Code article : 30157



RÉGLEMENTATION

Les véhicules d'intervention et de travaux assurant la signalisation de position et d'approche d'un chantier, à l'arrêt ou en progression lente sur chaussée ouverte à la circulation publique ou sur bande d'arrêt d'urgence, doivent être équipés de feux spéciaux répondant aux prescriptions de l'arrêté du 4 juillet 1972, d'une signalisation complémentaire (bandes rouge et blanche) conforme aux dispositions de l'arrêté du 20 janvier 1987 modifié au 7 avril 2006 et d'un panneau AK5, doté de trois feux de balisage et d'alerte synchronisés R2, visibles de l'avant et de l'arrière répondant aux prescriptions des articles 122C et 131C de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1 - 8ème partie).

Film rouge / blanc Classe B

Microprisme - monocouche

Conforme à la norme - Homologation TPESC B 14303

-extrêmement souple -composition en vinyle métallisé -durabilité et garantie de 5 ans -pas besoin de sceller les bords Carton de 2 rouleaux (1 droite / 1 gauche)

9 ml x 14 cm	30157
50 ml x 14 cm	30158
9 ml x 28 cm	NC
50 ml x 28 cm	31940